

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LE GARDE AMIS INC.	Numéro de permis 2010435	Date d'inspection Le 10 mars 2023	
Nom de l'établissement Club Ste-Thérèse 2		Numéro de téléphone (506) 855-7417	
Adresse 500 rue Notre-Dame Dieppe NB E1A 5C2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de l'inspection de surveillance, les éléments suivants ont été observés;

- Le ratio enfant-éducatrice/éducateur
- Les vérifications du casier judiciaire/vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, certificat de secourisme valide et un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) valide, les descriptions des fonctions et responsabilités a été vérifié auprès des nouveaux membres du personnel.
- Les dossiers des nouveaux membres du personnel
- Les jeux à l'extérieur ont lieu pendant une heure au moins par période de quatre heures lorsque la majorité des enfants sont présents si les conditions météorologiques le permettent. La mentore en assurance de la qualité a observé les groupes d'enfants jouer dehors.

Les jeux libres à l'extérieur, le lavage des mains, le diner, une activité dirigée ont été des moments observés pendant la visite d'inspection de surveillance.

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 21 avril 2023

Date

original signé par
Francine Melanson

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 21 avril 2023

Date